



## **Conseil Municipal du jeudi 18 juillet 2019 à 20 heures 30**

### **Salle du Conseil Municipal**

## **ORDRE DU JOUR**

### **PREAMBULE**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2019
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 6 juin au 24 juin 2019

### **DOMAINE ET PATRIMOINE**

1. Piste cyclable RD 85 : Acquisition amiable des parcelles de terrain ZO n°443 et n°445 [COURATIN]
2. Convention amiable d'implantation de réseau de distribution publique d'énergie électrique (SIEIL) – chemin rural n°79 pour le renforcement du réseau

### **DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES**

#### *Voirie*

3. Dénomination de voies : « chemin de la Paheserie » et « chemin des Basses Pelouses »
4. Dénomination de voie : « chemin du Bois Louison »
5. Dénomination de voies : « chemin du Chêne Pendu », « impasse des Landes » et « les Souches »
6. Dénomination de voies : « route des Bois Renaud » et « allée de la Guillotière »

#### *Culture*

7. Approbation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine d'Esvres-sur-Indre

### **QUESTIONS DIVERSES**